

La **CGT** lance un **appel à candidatures**, dans le cadre des prochaines élections professionnelles aux **Comités Sociaux et Economiques (CSE)**, sur l'ensemble des sites de STMicroelectronics, pour devenir notamment **Représentant du Personnel sur votre site**.

POURQUOI DEVENIR CANDIDAT-E SUR UNE LISTE CGT ?

- ◆ Si vous voulez faire partie d'**un collectif** qui partage des valeurs solides et ne pas rester isolé,
- ◆ Si vous voulez rester **un citoyen** au sein de l'entreprise,
- ◆ Si vous voulez un dialogue social de qualité, constructif mais **sans concession** sur les valeurs,
- ◆ Si vous voulez représenter **vos** collègues et améliorer leurs conditions de travail sur **votre** site,
- ◆ Si vous voulez **éliminer les inégalités**, « Femmes/hommes » entre autres, concernant les salaires et les parcours professionnels,
- ◆ Si vous voulez **agir** contre toute forme de discrimination,



Si vous partagez nos valeurs, soyez candidat sur nos listes CGT aux CSE !

DEVENEZ REPRÉSENTANT DU PERSONNEL SUR VOTRE SITE

C'est-à-dire ?

Ces **Élu-e-s** et / ou **Mandaté-e-s** auront le rôle de :

- ◆ Proposer, vérifier, améliorer, discuter :
 - ◇ les réclamations et les questions des salariés,
 - ◇ les conditions de travail sur votre site et les problèmes de sécurité,
 - ◇ les plans de préventions, (accidents de travail, Risques Psycho-Sociaux, ...),
 - ◇ les enquêtes menées sur votre site (Danger Grave et Imminent, projets sur les locaux...).
- ◆ Remonter les informations, les problèmes et faire respecter la Loi et défendre les droits des salariés
- ◆ Informer les salariés.



Septembre 2021

ÉLECTIONS 2021 CSE STMicronics Engagez-vous pour vos collègues et vous !

VOTER CGT, C'EST VOTER POUR UN SYNDICAT QUI DÉFEND DANS L'ENTREPRISE ET DANS LA SOCIÉTÉ DES VALEURS D'HUMANISME ET DE SOLIDARITÉ.

Aujourd'hui, la possibilité que soient signés des accords moins favorables que la Convention Collective, nous fait courir le risque de voir nos droits réduits. Alors, il ne faut pas se tromper. La CGT, informe régulièrement les salarié·e·s et les consulte avant de prendre position. C'est vous qui déciderez démocratiquement de la position des élu·e·s et du délégué·e syndical.

Présenter des listes CGT, c'est s'assurer d'avoir des élus,

Qui font respecter les droits des salariés :

- Le Code du Travail,
- La Convention Collective,
- Les conditions de travail,
- Le déroulement de carrière,
- La formation professionnelle,

Qui revendiquent des avancées sociales :

- Développer l'emploi,
- Refuser la précarité,
- Obtenir de meilleurs salaires,
- Améliorer la protection sociale.

Un bon résultat de la CGT **au 1er tour** des élections CSE sur tous les sites France sera un signal fort adressé à la Direction par les salarié·e·s et gage d'une défense intransigeante de leurs droits, de leur dignité, de leur emploi et de leurs conditions de travail.

LES VALEURS DE LA CGT :

Engagement : La CGT, c'est le courage des actions menées malgré la pression !

La but de la Confédération Générale du Travail est de défendre, avec les salariés, leurs droits et intérêts professionnels, moraux et matériels, sociaux et économiques, individuels et collectifs... Chez STMicronics, les actions des élus CGT sont claires, fortes et transparentes. Localement, les élus CGT défendent les salarié·e·s contre les erreurs, l'arbitraire, les illégalités de la Direction. C'est dans l'entreprise que se construit au quotidien notre activité et que se fonde notre légitimité auprès de nos collègues de travail.

Représentativité : La CGT, c'est le syndicat qui vous défend sans compromission !

Constant et juste, notre syndicat est reconnu et respecté par les dirigeants de STMicronics car ses positions ne varient pas au gré des circonstances. Nous ne quémardons rien en échange de notre signature. Pas de hiérarchie dans le syndicat, personne ne décide tout seul dans son coin en négociant en catimini avec la Direction. Il n'y a pas de signature d'accord si cela est contraire aux intérêts des salariés.

L'Humain d'abord : La CGT, c'est replacer l'humain, oublié dans un monde de finance, au centre de la stratégie de l'entreprise !

La richesse produite par l'entreprise doit être partagée avec ses salariés. Chez STMicronics, le bénéfice de vos efforts enrichit surtout les dirigeants et les actionnaires car l'intéressement, la participation (à zéro par construction des prix de cession interne), et la politique salariale sont inéquitables. Chaque syndiqué a la parole, chaque décision est votée, il devient acteur et citoyen au sein de l'entreprise, il n'est plus un numéro de matricule taillable et corvéable à merci.

Démocratie et respect : La CGT c'est la laïcité, l'égalité et le progrès social !

La CGT défend tous les salariés quelle que soient leurs origines, leur religion et leurs opinions philosophiques et religieuses. La CGT a toujours défendu la dignité des travailleurs immigrés et étrangers face au racisme et aux préjugés tout en combattant toutes les dérives communautaristes et corporatistes. La CGT a été à l'initiative des grandes conquêtes sociales depuis sa création en 1895. La CGT est indépendante de tout parti politique contrairement à ce que serine sans cesse la propagande anti-CGT. La CGT a toujours été une organisation qui combat l'exploitation capitaliste des travailleurs et propose de nouvelles conquêtes sociales.

La CGT ne signe que dans votre intérêt !

Les autres syndicats et les médias serinent continuellement que la CGT est toujours contre et ne signe pas d'accords. Il est vrai que la CGT est

souvent seule contre tous quand il faut imposer le rapport de force suffisant pour faire pencher la balance en faveur des travailleuses et des travailleurs.

Dans le groupe STMicroelectronics, la CGT est une Organisation Syndicale des plus actives dans ses contributions afin d'améliorer les accords d'entreprise au cours des négociations, toujours guidée par la défense des salariés et l'amélioration des conditions de travail.

Quelques exemples :

La CGT est toujours contre tout ?

À vous de juger !

Signés par la CGT :	Notre analyse :
Accord de don de jour de repos à un parent d'un enfant gravement malade	Cet accord permet à des salariés de répondre à une situation familiale critique. Nous regrettons que l'abondement de l'entreprise ne soit pas systématique, plus généreux et non plafonné. Néanmoins créateur d'un nouveau droit et créant de la solidarité entre les salariés. La CGT a signé ce texte.
QVT1 : Télétravail, Droit à la déconnexion	Après des expérimentations réussies, le déploiement du télétravail sur les sites industriels était très attendu, la CGT réclamait son extension depuis plusieurs années. Depuis la situation particulière sanitaire du Covid-19, nous réclamons l'ouverture de nouvelles négociations auprès de la direction sans être entendue.
Accord Handicap	<ul style="list-style-type: none"> - bien qu'il ne protège toujours pas les salariés devenant inapte contre le licenciement, - bien qu'il y ait beaucoup de bla-bla et de publicité ST dans ce texte (comme dans les précédents), - parce qu'il y a dans l'article 12 une petite amélioration et le maintien d'une mesure importante (demi-jour) dans les mesures d'accompagnement des salariés handicapés, - parce qu'une timide ouverture est faite pour l'aménagement des horaires des postés (article 14.2) et qu'il y a une petite amélioration de la prise en charge de la perte de salaire en cas de passage à temps partiel, la CGT a validé ce texte. <p>Nous serons beaucoup plus critiques lors de la prochaine revoyure prévue en 2022 parce que beaucoup des dispositions de l'accord ne sont pas appliquées et que depuis le début de l'année nous constatons une nouvelle flambée de ruptures des contrats de travail et particulièrement dans les métiers de la production.</p>
Accord Frais de Santé et Prévoyance	<p>Les cotisations sont en partie proportionnelles au salaire. Les garanties sont les mêmes pour toutes et tous quelle que soit sa Catégorie Socio-Professionnelle. Les conjoints et les enfants sont pris en charge sans cotisations supplémentaires.</p> <p>La participation de ST au financement est fixée à au moins 50% pour la Santé et 65% pour la Prévoyance.</p> <p>La CGT réaffirme son attachement au principe fondateur de la Sécurité Sociale : « Où chacun cotise suivant ses moyens et se soigne suivant ses besoins. » ; c'est pourquoi nous tenons à réaffirmer notre fort attachement aux principes de solidarités qui règlent actuellement la protection sociale des salariés de ST.</p>
Intéressement	La CGT adhère au dispositif qui permettra une répartition plus égalitaire, surtout pour les plus bas salaires. Nous sommes toujours aussi critiques sur le montant total de l'enveloppe globale de l'intéressement.
NON SIGNÉS :	Notre analyse :
Egalité professionnelle femmes/hommes	Summum de la tartufferie, déjà les accords précédents n'avaient plus rien de contraignant pour ST, mais en plus alors que des indicateurs n'étaient toujours pas atteints, les seules propositions de la direction ont été de baisser les objectifs plutôt que mettre en place des solutions pour parvenir à les atteindre. Résultat : accord inapplicable car refus d'une autre Organisation Syndicale de sa signature à l'accord proposé à l'automne 2020 et déploiement d'un plan unilatéral de la Direction.

Définitions des établissements distincts dans l'UES	<p>En présence de sociétés juridiquement distinctes une Unité Économique et Sociale (UES) est constituée. Cela existe depuis de nombreuses années à STMicroelectronics. Cette négociation a consisté à acter le rattachement de sites récemment acquis à des établissements de ST.</p> <p>Ne sont pas concernés pour le moment les sites d'Exagan et de BeSpoon. Ceux-ci seront rattachés en 2022, à la suite d'un accord avec les actionnaires des sociétés acquises. Jusque-là ces sociétés sont donc des filiales de STMicroelectronics SA.</p> <p>La question des moyens pour permettre une représentation accessible et un accès au CE a été portée par notre Syndicat pour les élus et les salariés de ces nouveaux établissements dont les locaux sont parfois éloignés de leur site de rattachement de près de 100 km.</p> <p>La direction nous a répondu par une fin de non-recevoir.</p> <p>Dans ces conditions et parce que la définition des établissements au sein d'une UES relève désormais du pouvoir de Direction, il ne semble pas utile de signer un texte non créateur de droits et relevant finalement d'un choix de la Direction.</p>
Mise en place CSE	<p>Lors de la revoyure prévue après 18 mois d'exercice des CSE, nous avons dénoncé le dysfonctionnement des Commissions des CSE, dont les CSSCT, par manque de moyens. La Direction nous a dit : « circulez il n'y a rien à voir, tout va bien, l'accord ST est parfait » et elle a refusé de réajuster certaines dispositions que nous demandions de discuter. Nous avons donc maintenu notre position de non-signature.</p> <p>La Direction a trouvé dans les ordonnances Macron et la mise en place des CSE avec notamment la disparition des CHSCT, un alignement des planètes pour déployer un « dialogue social » au détriment des intérêts des salariés.</p>
Dialogue Social	<p>Même constat que pour l'accord de « mise en place des CSE », la Direction ne propose dans cet accord que la législation en vigueur a minima, avec des moyens pour les élus a minima aussi, en pire parfois !, en supprimant par exemple le droit individuel des salariés d'information syndicale de 1h30 par an.</p>
NAO	<p>Après le scandale de l'année 2020, les propositions pour 2021 de la Direction sont inacceptables et indécentes ; malgré 1,2% d'augmentation générale pour les OATAM, pas d'augmentation générale pour les Ingénieurs et Cadres, le tout reste insuffisant.</p>
EN COURS	Notre analyse
QVT2 : Risques Psycho-Sociaux et pénibilités de fin carrière	<p>En cours. Le texte n'est pas encore acceptable. Nous ne signerons que s'il y a de réelles avancées pour la pénibilité des seniors et notamment des salariés postés.</p>



Nos actions syndicales durant la pandémie Covid-19 sur l'ensemble des sites en France où nous sommes organisés n'ont pas été confinées.

- Nous avons mené une grande campagne pour dénoncer les inégalités entre les rémunérations des salariés et celles de l'équipe dirigeante.
- Plus une campagne sur la fiscalité de l'entreprise, une autre sur la précarité, une autre sur la subrogation.
- Nous avons porté des alertes pour **Danger Grave et Imminent** sur les principaux sites où nous étions implantés pour contraindre la Direction dès le 16 mars 2020 à prendre

toutes les mesures de protection pour les salariés exposés sur site lors de la pandémie, dès le premier confinement. Nos actions ont par exemple contraint la Direction à mettre des décalages de début et de fin de poste favorables aux salariés et nous avons fait maintenir ce dispositif jusqu'à la fin de la « 3ème vague ».

La Direction a dû mettre en place des rotations de présence à 50% pour une majorité du personnel. Nous avons très vite initié des réunions ZOOM (Visioconférences) pour essayer de maintenir un lien avec les salariés placés en télétravail. Nous avons lancé des pétitions en ligne (télétravail, 0% d'augmentation) et des sondages auprès des salariés. Dès que la situation l'a permis et en respectant un protocole sanitaire strict, nous sommes revenus au contact des salariés en distribuant des tracts sur nos sites et en allant à leur rencontre.

Nous avons soutenu le mouvement de près de 8 semaines de contestation et de grève contre le « 0% d'augmentation de 2020 » principalement sur les sites en Isère. Ces exemples sont très représentatifs et le reflet du syndicalisme que nous défendons, un syndicalisme de terrain pour permettre d'améliorer les conditions d'emplois et de travail. Nous avons dû malheureusement aussi accompagner de nombreux collègues dans des procédures disciplinaires, la Direction ne s'étant pas confinée non plus quand il a été question de licencier certains de nos collègues, parfois de façon arbitraire et de manière pas très correcte. Nous avons développé une plateforme sociale en y associant les salariés en lançant une grande consultation encore en cours. Mais nos actions ont également dépassé les murs de l'entreprise en se mobilisant fortement contre la Réforme des Retraites, contre les attaques sur notre Convention Collective de la Métallurgie, ...

Consultez notre site :

<https://stmicro.reference-syndicale.fr/>

Contactez vos élus CGT France :

marc.leroux@st.com ou sandy.bel@st.com

Nous avons besoin de vous, vous avez besoin de nous, rejoignez le syndicat CGT STMicroelectronics